

Déjà 300 000 \$ amassé pour la Fondation Héritage de la Cathédrale d'Amos

Amos le 12 décembre 2018 – La Fondation Héritage de la Cathédrale d'Amos a procédé aujourd'hui à sa 2^e activité de presse afin de faire un compte-rendu de la levée de fonds en cours et d'annoncer de nouveaux partenaires financiers. La Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse d'Amos a profité de l'événement pour procéder à l'annonce d'une contribution substantielle du gouvernement du Québec.

D'entrée de jeu, le président de la Fondation Héritage, M. Ghislain Roy, s'est dit très heureux de l'accueil de la campagne de financement auprès des entreprises et organismes du territoire visités dans les dernières semaines : « *Nous n'avons pas à convaincre; il apparaît clairement que tous et chacun entretiennent un sentiment d'attachement particulier envers la Cathédrale. L'importance de préserver ce bâtiment patrimonial, témoin de notre histoire, semble faire l'unanimité et nous nous en réjouissons* » a déclaré M. Roy.

La Caisse Desjardins d'Amos a répondu présente à la campagne en devenant partenaire *Audacieux* avec une contribution de 100 000 \$: « *Reconnaître et poursuivre le travail des bâtisseurs qui ont réalisé ce joyau architectural est pour nous un geste de solidarité et de reconnaissance* » a mentionné M. Roch Ouellet, président. S'ajoutent également le Club Optimiste et le Club Rotary d'Amos comme partenaire *Bâtisseur* avec une contribution de 10 000 \$ chacun et le restaurant McDonald's d'Amos en tant que partenaire *Pionnier* avec 5 000 \$. Le montant des sommes amassées à ce jour totalise plus de 300 000 \$ grâce à de nombreux dons provenant également des particuliers.



M. Gilles Gaudet, directeur général, Caisse Desjardins d'Amos, M. Ghislain Roy, président Fondation Héritage et M. René Dostie, directeur principal Développement de marché, Caisse Desjardins d'Amos

Rappelons que la présente campagne a pour objectif d'amasser 1 000 000 \$ afin de couvrir 20% du coût du projet qui doit être fourni par la communauté pour compléter le montage financier, la balance étant assumée par le gouvernement du Québec.

À titre de représentante du gouvernement du Québec, M^{me} Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest, a aujourd'hui procédé à l'annonce d'une aide financière de 320 000 \$ accordé à la Fabrique pour la restauration de la Cathédrale en vertu d'une entente conclue entre le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil du patrimoine religieux du Québec. Cette somme servira à couvrir les frais des travaux de la 1^{re} phase. « *Notre gouvernement souhaite ainsi léguer aux générations futures un héritage historique, architectural et artistique d'intérêt. Ce legs constitue un actif de grande valeur, car une cathédrale représente un point de repère dans le paysage et un immeuble phare dans notre histoire* », a précisé M^{me} Blais.

M. Pierre Roch, président d'assemblée de la Fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse d'Amos, a profité de l'occasion pour donner l'heure juste sur l'avancement des travaux : « *La température hivernale étant*

arrivée de façon très hâtive cette année, ceci nous a empêché de pouvoir entamer les travaux cet automne. Nous avons toutefois réalisé des travaux de colmatage temporaires au niveau de fissures de la toiture et sécurisé les façades extérieures contre le risque de chute de béton et des mosaïques. Des tests seront réalisés en début d'année afin de voir l'état des briques par le démantèlement de sections témoins. Ceci nous permettra d'évaluer le pourcentage de récupération des briques».

L'activité s'est conclue par la présentation d'une capsule vidéo qui circulera sur les médias sociaux. Celle-ci vise à mobiliser la communauté autour de la sauvegarde de ce bâtiment en tant que symbole fort du patrimoine historique, culturel, touristique, social et religieux.

Les entreprises et organismes intéressés à prendre part à la présente campagne de levée fonds peuvent communiquer avec le presbytère en composant le (819) 732-2110. La population est également invitée à donner selon les modalités suivantes :

- En vous présentant directement au presbytère de la Cathédrale ou en composant le (819) 732-2110;
- Via le site Internet au www.macathedrale.com.

Contribuez vous aussi à préserver ce joyau patrimonial !

- 30 -

Source et renseignements :

Andrée Gravel, coordonnatrice Fondation Héritage

Courriel : info.macathedrale@gmail.com

Tél. : (819) 442-2655